

Revue internationale des sciences économiques et sociales

Numéro ISSN : 2730-4485

Appel à contribution pour le 2^{ème} numéro de décembre 2021

Thème :

Afrique, Covid et relations internationales

Coordination : Pr Fatoumata Hane, Laboratoire LARSES (Université Assane Seck de Ziguinchor-Sénégal)

La Revue internationale des sciences économiques et sociales est une revue scientifique du laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales (LARSES) de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ). Elle est un espace de dialogue entre plusieurs disciplines et paradigmes et publie des articles originaux. Elle est une revue qui paraît une fois par an, sous formats physique et électronique. Elle dispose d'un comité scientifique international. Les textes envoyés pour publication dans la revue sont soumis à une instruction en *peer review*.

Un an après l'apparition de la pandémie l'Afrique compte à ce jour selon l'OMS 2957425 personnes infectées et doit faire face comme tous les pays du monde aux chocs économiques entraînés par la COVID-19. Pourtant, malgré la fragilisation des économies et des systèmes sociaux les propulsant dans une grande vulnérabilité, les pays africains ont pu grâce à la mobilisation des ressources domestiques, les pays africains ont pu limiter les impacts sociaux et sanitaires de la covid et faire preuve de résilience. Surtout que la pandémie Covid-19 a eu comme conséquence le repli sur soi et une redéfinition des modes de coopération internationale. Cette crise sanitaire qui a produit une inversion des représentations de l'Afrique ainsi que le décrivent Y Jaffré et al. : *« si la pandémie fut évidemment sanitaire, elle fut aussi une prise de parole qui opposa des représentations de l'Afrique à d'autres conceptions de soi. La santé dit toujours plus qu'elle-même et ces controverses furent l'occasion pour certains d'exprimer diverses formes de ressentiment sociopolitique et très globalement de refuser une sorte de déni de considération au sein de ce qui releva pleinement d'une « géopolitique de l'émotion » (2020).*

La pandémie à coronavirus se prête ainsi à une analyse géopolitique notamment celle d'une approche des relations internationales entre l'Afrique et les autres continents. Elle questionne la place de l'Afrique dans les relations commerciales internationales, dans la mondialisation de l'économie et de la santé, dans les dynamiques migratoires. Selon l'OCDE, *« as is the case with many large-scale natural disasters, Covid-19 is an opportunity for countries to shape, or try to re-shape, diplomatic relations. New donors are stepping up their humanitarian operations in Africa (International Crisis Group, 2020[20]). Crises can also ease tense relations between countries » (OCDE, 2020).* Autrement dit, les rapports

de force et les hiérarchies se reconfigurent déjà ! Le décalage flagrant dans l'accès à la vaccination entre les pays riches et ceux à ressources limitées, révèle au-delà des inégalités structurelles, tous les enjeux politiques, économiques et géopolitiques du vaccin en tant qu'objet au cœur de la diplomatie sanitaire.

Beaucoup de publications, plusieurs disciplines se sont intéressées aux multiples effets de la covid-19 sur la microéconomie locale ; sur les systèmes de santé, sur les effets des mesures gouvernementales, et plus récemment sur l'acceptabilité de la vaccination mais à l'heure où l'on parle de relance économique, très peu d'entre elles portent spécifiquement, dans un dialogue interdisciplinaire, sur la place de l'Afrique dans les relations internationales.

Ce deuxième numéro de la RISES a pour objectif de traiter de cette problématique centrale. Les propositions attendues devront porter sur :

- les rapports entre des coopérations bi et multilatérales ;
- les formes de gouvernance des crises sanitaires, de la circulation des savoirs et des expertises ;
- la mobilité des personnes et structures d'accueil ;
- les enjeux autour des vaccins, la place de l'Afrique dans la production scientifique ;
- le comportement des entreprises africaines évoluant à l'international, etc.

Références bibliographiques

[https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/covid-19 le monde dapres est deja la.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/covid-19_le_monde_dapres_est_deja_la.pdf)

http://alternatives-humanitaires.org/wpcontent/uploads/2020/07/AH_N14_3_Focus_7_Jaffr%C3%A9_VFR.pdf

Tous les collègues intéressés sont invités à soumettre un article complet en Français ne dépassant pas 7500 mots avec un résumé de 250 mots en français et en anglais, 5 mots clés en français et en anglais, présentation de l'auteur (noms, institution de rattachement, adresse email) et bibliographie comprise. Il doit être écrit en Times New Roman, 12 points et interligne1.

Les manuscrits, pour être recevables, doivent respecter les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES) adoptées le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI (cf. ci-dessous une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les contributeurs).

Les propositions d'articles complets, pour instruction en double aveugle et éventuelle publication, sont attendues au plus tard le **15 juin 2021**. C'est un délai de rigueur.

Adresses électroniques de soumission : rises@univ-zig.sn ET fhane@univ-zig.sn

Consignes aux auteurs :

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ;3. ; Etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom(s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

- **Ouvrage**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

- **Chapitre ou partie d'un ouvrage**

KONÉ Drissa, 2019, « Damé, un village musulman en pays Agni (Côte d'Ivoire) », dans Hamadou Adama et Drissa Koné (Dir), *L'Islam et le Vivre ensemble en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, pp. 63-72.

- **Article de revue**

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », dans *Diogenes*, 202, pp. 145-151.

ROULAND Norbert, 1990, « Anthropologie juridique », dans *Droits*, n° 11, pp. 12-35.

- **Article en ligne**

FOSSEY Jacques, 2003, « L'évaluation scientifique au CNRS », dans *La revue pour l'histoire du CNRS*, [En ligne], URL : <http://histoire.cnrs.revue.org/559> (consulté le 12 mai 2015).

- **Thèse ou mémoire**

SENE Amsata, 2004, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire en Afrique Noire traditionnelle ou vers une archéologie des concepts de pratiques rituelles et de représentations sociales*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle de Sociologie, Université Pierre Mendès France, Grenoble II.

Typographie française

- La revue s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas, photos et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les illustrations doivent respecter leur format initial et leur taille d'origine (jpg, tiff, png, etc.). Les fichiers ne doivent pas être compressés et les images doivent avoir une définition minimale de 300 dpi.

Comité Scientifique

Mamadou BADJI, Université Assane Seck de Ziguinchor

Lamine NDIAYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Sébastien FLEURET, Université d'Angers (France)

Moustapha TAMBA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Jean-Louis CORREA, Université Virtuelle du Sénégal

Babacar NDIAYE, Université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio

Fatoumata HANE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Mélanie JACQUEMIN, Aix-Marseille Université-IRD (France)
Jean-Loup AMSELLE, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris (France)
Jean COPANS, Université René Descartes, Paris (France)
Lamine NDIAYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Christelle MANIFET, Université Jean Jaurès de Toulouse (France)
Mamadou DIOMBERA, Université Assane Seck de Ziguinchor
Sylvain Landry B. FAYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Amadou Hamath DIA, Université Assane Seck de Ziguinchor
Oumar SY, Université Assane Seck de Ziguinchor
Ndiouma NDOUR, Université Assane Seck de Ziguinchor
Melyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor
Dielya Yaya WANE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Dorte THORSEN, Université de Sussex (Royaume Uni)
Philip MILBURN, Université de Rennes 2 (France)
Aly TANDIAN, Université Gaston Berger de Saint Louis
Moustapha GUEYE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Abdou Aziz NIANG, Université Assane Seck de Ziguinchor
Benoît TINE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Comité de rédaction

Blaise Waly BASSE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Boubacar BASSE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Abdoulaye DIALLO, Université Assane Seck de Ziguinchor
Mamadou Aguibou DIALLO, Université Assane Seck de Ziguinchor
Ibrahima Demba DIONE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Jean Alain GOUDIABY, Université Assane Seck de Ziguinchor
Adama SADIO, Université de Lyon Lumière (France)
Nana ISSALEY, Lasdel (Niger)
Sébastien FLEURET, Université d'Angers (France)
Paul DIEDHIOU, Université Assane Seck de Ziguinchor
Blondin CISSE, Université Gaston Berger de Saint Louis
Abdoul Aziz NIANG, Université Assane Seck de Ziguinchor
Mamadou BODIAN, Université de Floride (Etats Unis)
El Hadj Malick Sy CAMARA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Amadou FALL, Université Assane Seck de Ziguinchor
Philippe MEGUELLE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Oumar SALL, Université Assane Seck de Ziguinchor
Doudou Dieye GUEYE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Ibrahima TOURE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Abdou KA, Université Assane Seck de Ziguinchor
Abdourahmane SECK, Université Gaston Berger de Saint Louis
Abdoulaye NGOM, Université de Strasbourg (France)
Melyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor
Diène Colly DIOUF, Université Assane Seck de Ziguinchor
Daouda NGOM, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Solange Ngo YEGBA, UCAC/FSSG, (Cameroun)
Jean Baptiste VALTER MANGA, Université Assane Seck de Ziguinchor
Papa Ngore Sarr SADIO, Université du Sine-Saloum El Hâdj Ibrahima Niass
Cheikh Soumoune DIOP, Université Assane Seck de Ziguinchor
Djiby SAMBOU, Université Amadou Mahtar MBOW de Diamniadio
Thiané DIAGNE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Aboubacar Abdoulaye BARRO, Université Assane Seck de Ziguinchor
Ibrahima Xalil NIANG, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Albert Gautier NDIONE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar